

Question posée par Marie-Claire Carrère-Gée et les élus de la Droite et du Centre 100 % 14 relative à la sécurité et à la tranquillité publique dans le 14^{ème} arrondissement.

Le Plan national de prévention lancé en 2008 pour favoriser l'implantation de caméras de vidéoprotection a permis, au cours des 10 années qui ont suivi, de subventionner l'équipement de près de 4000 communes pour un montant global de plus de 210 M€. La Ville de Paris a, pour sa part, consacré 5 M€ au Plan de vidéoprotection pour Paris (PVPP), fixé en dernier lieu par l'arrêté préfectoral n°2019-00079 autorisant l'installation du système de vidéoprotection de la Préfecture de Police.

Si ce document de référence témoigne d'un équipement significatif du territoire parisien, son analyse révèle aussi une fracture territoriale : le maillage des arrondissements centraux est nettement plus étroit que celui des arrondissements périphériques. A titre d'exemple :

- le 14^{ème} arrondissement compte 67 positions, soit environ 12 au km²
- le 12^{ème} arrondissement – comparable au 14^{ème} arrondissement à plusieurs égards (population, présence d'une gare, accès au périphérique, etc.) – en compte 75, soit 11 au km²
- quand le 1^{er} arrondissement en compte 60, soit 33 au km²

Les arrondissements centraux connaissent certes des problématiques spécifiques, au premier rang desquelles l'implantation des palais nationaux, des ministères et de la plupart des sites emblématiques de la ville. Mais les parisiens habitent très majoritairement dans les arrondissements périphériques, où l'accroissement de l'insécurité est flagrante et les touche plus violemment.

Ce maillage plus lâche a pour conséquence quasi mathématique de laisser de larges secteurs « sans surveillance », favorisant entre autres le trafic de stupéfiants ou des dégradations à répétitions. 2 exemples géographiquement opposés :

- le boulevard Raspail, où riverains et commerçants se plaignent – y compris auprès de la mairie – de dégradations récurrentes
- l'angle rue Raymond-Losserand / rue des Arbustes où, comme en de nombreux autres secteurs de l'arrondissement, les trafics sont désormais opérés sans gêne aucune

Pourtant, la vidéoprotection constitue un complément essentiel à l'action de la police pour lutter contre toutes les formes d'insécurité, *a fortiori* lorsqu'il devient vital de mobiliser les forces de l'ordre pour combattre le terrorisme.

Madame la Maire, vous venez d'être réélue pour 6 ans. Pouvez-vous par conséquent nous indiquer :

- quel bilan vous tirez de l'efficacité du maillage de vidéoprotection du 14^{ème} arrondissement sur les 6 dernières années ?

- quelle cartographie de l'insécurité vous dressez de l'arrondissement à ce jour ?
- quel projet – certes en lien avec la Préfecture de Police – vous et votre majorité entendez porter au sein de l'exécutif parisien en matière de vidéoprotection, au cours de l'actuelle mandature, pour améliorer la sécurité et la tranquillité des habitants du 14^{ème} : statu quo, resserrement du maillage, modifications, ... ?